



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## Déploiement des bornes de recharge électrique

Question écrite n° 38754

### Texte de la question

Mme Aude Luquet interroge M. le ministre délégué auprès de la ministre de la transition écologique, chargé des transports, sur le déploiement des bornes de recharge électrique. Aujourd'hui il existe deux principaux freins à l'achat de véhicules électriques : le prix, qui reste plus élevé que pour un véhicule essence ou diesel, et la peur de ne pas pouvoir recharger facilement son véhicule. Si le prix est amené à baisser chaque année avec l'augmentation des volumes de vente et la maîtrise des technologies, la multiplication des bornes de recharge dépend, elle, avant tout du volontarisme de l'État et des collectivités. Il convient d'avoir une véritable impulsion pour accélérer le déploiement des bornes de recharge électrique tant attendues par les citoyens pour passer massivement à l'électrique. Ainsi, elle lui demande de préciser la feuille de route et les objectifs de déploiement des bornes électriques sur les routes, dans les villes et villages.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Aude Luquet](#)

**Circonscription :** Seine-et-Marne (1<sup>re</sup> circonscription) - Mouvement Démocrate (MoDem) et Démocrates apparentés

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 38754

**Rubrique :** Automobiles

**Ministère interrogé :** [Transports](#)

**Ministère attributaire :** [Transition écologique et cohésion des territoires](#)

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [11 mai 2021](#), page 4051

**Question retirée le :** 21 juin 2022 (Fin de mandat)